



Parents de nationalités différentes

Par **colyne**, le **04/06/2013** à **21:51**

Bonjour,

Mon fils (né en France de nationalité française) a fait une reconnaissance anticipée en septembre 2012 pour sa fille qui est née en février 2013. Sa compagne est bulgare. L'enfant porte le nom de son père et a la nationalité française. En cas de conflit dans le couple, la mère a-t-elle le droit de retourner dans son pays en emmenant l'enfant? Quels sont les droits du père?

Merci pour votre réponse.